

Les échos de la commune

Vote des taux d'imposition

Le conseil a décidé le 26 mars de ne pas augmenter les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière sur les terres agricoles). Si vous constatez une hausse sur votre feuille, celle-ci est due à une augmentation basée sur le coût de la vie par le Trésor Public.

Location salle des fêtes

Le paiement de la salle des fêtes se fait désormais en deux fois. Avant la location ou au plus tard le jour de la remise des clefs par l'employé communal, il doit être procédé au paiement de la salle des fêtes et de la vaisselle par chèque à l'ordre du Trésor Public. Après la location, les charges (électricité, gaz...) sont à régler à la perception après réception de votre facture.

Cimetière

Le conseil a décidé la création d'une quinzaine de concessions de 1m² pour recueillir des urnes funéraires section C (entre l'allée est et l'allée nord-est en bas du talus). Le tarif est de 50 € pour 50 ans, 100 € pour la perpétuité. Un jardin du souvenir est prévu sous le pin noir du secteur B, des

cen-dres pour-ont y être répan-dues en surface. Depuis la loi du 12 mars 2007, la famille doit déclarer à la mairie du lieu de sépulture la dispersion, la conservation ou l'inhumation des cen-dres.

Patrimoine

Lors de la réunion du conseil municipal au cimetière, il a été émis l'idée de créer une association dans le but de sauvegarder le patrimoine lapidaire (*des pierres tombales*). En effet, notre cimetière est composé de tombes très anciennes qu'il conviendrait de sauvegarder et de préserver en se limitant aux tombes abandonnées depuis une longue période par les familles.

Cette association aura besoin de bénévoles, si vous êtes intéressés merci de vous signaler en mairie.

Informations

Bus médical

Un bus santé s'arrêtera prochainement dans la commune une demi-journée.



Un patrimoine à sauvegarder

L'équipe médicale présente à bord a pour but de sensibiliser et informer le public sur des thèmes divers (cancers du sein, du colon, du col de l'utérus et de la prostate; les accidents cardiovasculaires; le diabète de type 2; les addictions et la vaccination). Cette action ne souhaite pas concurrencer les médecins généralistes mais de mieux orienter les populations.

Etat civil



Naissance :

Shannone Traullé le 1^{er} mars



Mariage :

Caroline Tallon et Olivier Valcke le 10 avril

Ça se passe à Cormeilles !

Belotte et manille

Le local communal surnommé « la salle de répétitions » a trouvé de nouveaux locataires le jeudi après-midi de 14h00 à 18h00 : des joueurs de belotte et de manille !

Claude, Renaud, Robert, Michel, Françoise, Nicole et parfois d'autres ont eu la bonne idée de décider de se retrouver dans cette salle une fois par semaine pour jouer ensemble. Sachez qu'ils sont toujours à la recherche d'autres partenaires, alors n'hésitez pas à les rejoindre.

Brocante du 1^{er} mai

La maintenant traditionnelle brocante du comité des fêtes a remporté un succès, rassemblant près de 45 exposants, malgré la proximité de la brocante de Bonneuil. La météo favorable a permis aux visiteurs de passer une journée agréable sur le terrain communal de la salle des fêtes.

L'équipe de bénévoles a accueilli à table près de 290 convives, dans une bonne humeur caractéristique d'un comité des fêtes.

L'association Soleil d'Automne a quand elle réussi une belle journée et une belle animation de cette journée avec son « jeu des boutons » : une veste recouverte de boutons cousus servait de pari afin de gagner une bouteille de champagne (il y avait 146 boutons sur la veste).



L'association Soleil d'Automne remercie les personnes qui sont passées à son stand.

Dates à noter

Fête de la Saint Jean

Le comité des fêtes organise le samedi 26 juin la fête de la Saint Jean. Le repas donnera lieu au traditionnel bûcher, symbole de l'entrée dans la période d'été.

Le repas sera composé de :

1 kir / 1 couscous : poulet, merguez, boulette, légumes et semoule (traiteur Lambrecht) / 1 fromage et 1 tarte aux fruits

Les inscriptions sont à donner au président de l'association (Eric de Saint Aubert, rue du Sac 03 44 82 90 75) avant le mercredi 23 juin dernier délai.

Le tarif est de 12 € par adulte, 5 € par enfant de 4 à 12 ans, gratuit pour les 3 ans et moins. Une buvette sera à disposition pour les boissons.

Les portes seront ouvertes dès 19h00, le repas sera servi à 20h30.



Coupe du monde foot

Il ne vous aura pas échappé que l'équipe de France de football va participer, à la fin du mois de juin, à la Coupe du Monde en Afrique du Sud.



Afin de créer un moment convivial et festif, le comité des fêtes de Cormeilles va organiser des retransmissions gratuites sur écran géant :

Vendredi 11 juin – 20h00
Préau de l'école de Cormeilles
Uruguay - France

Jeudi 17 juin – 20h00
Salle des Fêtes de
Cormeilles
France - Mexique

Des animations avec des lots à gagner seront proposées autour des résultats des matchs, et une buvette sera organisée.

En fonction des résultats de l'équipe de France lors des premiers matchs, d'autres retransmissions seront organisées les jours suivants.

Artisan de notre village

Suite de notre présentation des commerçants et artisans de notre village...

Depuis le 1^{er} février 2009, Olivier Valcke, plombier-électricien, fait partie des auto-entrepreneurs de France. Ce nouveau statut, lancé depuis l'an dernier par l'état, lui a permis de se lancer à son compte tout en gardant son métier et ainsi constituer une activité complémentaire.

Olivier peut intervenir chez vous pour tout dépannage, rénovation installation en plomberie et électricité.

Devis sur simple appel, gratuit, sans engagement. 03 60 29 07 87 ou 06 73 29 50 78

19 rue du sac

olivier.valcke@neuf.fr



Patrimoine

Cloche de l'église

L'Angelus sonne à nouveau dans la commune. Les réparations effectuées par la société Bodet sont l'occasion de se pencher sur cet instrument familier qui rythme notre quotidien.

Notre cloche pèse 1050 kg, elle a été fondue en 1878 à Amiens et elle est en airain (alliage de cuivre et de zinc). Elle porte l'inscription : « L'an 1878 j'ai été bénite par Monseigneur Auguste Seillier curé doyen de Crévecoeur assisté de Monseigneur Alexis Minard curé de Corneilles et nommé Marie Martine Ernestine [nom de la cloche] par Ernest Dangoisse [parrain de la cloche] et par Alice Anty [marraine de la cloche], Tallon Jean maire et Dangoisse Pierre adjoint. »



Un battant flambant neuf !

Cette vieille dame a du donc faire sa toilette : un nouveau battant et un nouveau moteur lui ont été offerts, l'arc supportant la cloche a été changé pour qu'il soit plus adapté au diamètre de celle-ci.

L'ensemble des réparations a été subventionné avec l'intermédiaire d'Olivier Dassault par Philippe Marini, sénateur de l'Oise.

Le saviez-vous ?

Lorsque la cloche sonne l'Angelus, elle exerce en moyenne 60 mouvements par minute. Un Angelus de 2 minutes répété deux fois par jour équivaut donc à un minimum de 87 600 mouvements de balancement et de coups de battant pour une année de fonctionnement !

